

planches, pour éviter que la gelée ne gerce leur épiderme et que les feuilles mouillées ne leur marquent de tâches rougeâtres.

M. l'abbé Masson communique les renseignements qu'il a recueillis sur *Venette à l'époque de la Révolution*. Il nous montre d'abord le curé Picart de Moncourt, en exercice dans la paroisse depuis trente cinq ans environ et déjà âgé ; c'était un ecclésiastique d'un esprit libéral, jouissant de quelque fortune et de beaux revenus, qui, loin d'être hostile aux idées nouvelles, en prend en quelque sorte la direction. Il préside l'assemblée du Conseil général de la Commune et organise la fête de la Fédération. A cette époque, le mouvement républicain n'avait rien d'anti-religieux ; il n'en fut pas de même quelques années plus tard ; le curé fut chassé du presbytère et réduit à se réfugier dans une maison qui lui appartenait : l'église fut dépouillée de deux de ses cloches, de son mobilier, de son argenterie et de ses ornements religieux, comme le montrent les procès-verbaux qui nous sont conservés. De nombreuses réquisitions frappées par le district de Compiègne et plus tard par celui de Coudun viennent peser sur le village, en même temps des troubles se produisent, des vols fréquents obligent les habitants à organiser des gardes de nuit. La commune de Paris impose aussi les habitants de Venette et leur envoie des garnisaires. A partir de 1796, le calme commence à renaitre, et un ancien ecclésiastique, Boquet, ne tarda pas à demander à reprendre dans la commune l'exercice de l'ancien culte catholique, ce qui lui fut accordé. Malheureusement à partir de cette époque les documents deviennent fort rares.

M. Nolet explique comment vers 1795 lors de l'établissement des Directoires de district, une partie des archives y furent centralisées, et explique que, malgré ses recherches à

Beauvais notamment, il ne lui a pas été possible de combler les lacunes que vient de signaler M. l'abbé Masson.

M. le président Sorel, avant de parler du rôle joué à Compiègne par André Dumont envoyé en mission dans l'Oise, commence par tracer un portrait de ce personnage politique.

Né en 1764 à Oisemont, dans la Somme, André Dumont, fils d'un magistrat distingué, semblait appeler à succéder à son père lorsqu'éclata la Révolution dont il embrassa avec ardeur les principes. Toutefois, si membre de la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, il s'efforça dans les missions qui lui furent confiées par le Comité du Salut public de tempérer les mesures de rigueur qui lui étaient prescrites. Nul ne fit plus que lui de démonstrations contre la noblesse et le clergé; il faisait défiler dans les rues d'Amiens, une soixantaine d'ecclésiastiques, en les exposant disait-il à la risée publique et prenait ensuite soin d'adoucir leur détention; bien différent en cela de Joseph Le Bon qui terrorisa le Pas-de-Calais et frappa surtout ses anciens concitoyens pour assouvir ses haines personnelles.

M. Sorel cite de nombreux faits concernant André Dumont et lit des passages du mémoire qu'il publia pour sa justification; à ces exemples, il serait facile d'en ajouter tirés des témoignages des prisonniers d'André Dumont et notamment des mémoires de Guérout de Boisrobert, de Montreuil, détenu en 1793 à la citadelle de Doullens.

Voulant épargner la Somme et l'Oise, il obtint de s'y faire envoyer en mission en nivôse an II, alors que ce poste avait d'abord été destiné à Le Bon. Il y succédait à Isoré et à Collot d'Herbois, et si, pendant son séjour dans l'Oise, des personnages notables du département furent envoyés au château de Chantilly et à celui de Nointel, il eut soin de les y faire

---